

Séance publique du 18 décembre 2000

Délibération n° 2000-6099

commission principale : urbanisme, habitat et développement social

commune (s) : Saint Fons

objet : **Autorisation donnée à la Commune de déposer une demande de permis de construire sur une partie d'un bâtiment communautaire du centre Léon Blum**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 décembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon loue par convention d'occupation temporaire à la commune de Saint Fons, le bâtiment H du centre Léon Blum. Au rez-de-chaussée de ce bâtiment, se trouve un local brut de béton d'une superficie de 280 mètres carrés destiné à garer des vélos et actuellement non utilisé.

La ville de Saint Fons désire aménager cette surface pour construire un garage de huit places destiné aux véhicules du service espaces verts de la Ville.

Cette demande ne pouvant qu'embellir et mieux occuper le centre Léon Blum, il apparaît opportun d'y répondre favorablement ;

Vu ledit dossier ;

Vu la demande de la commune de Saint Fons ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

1° - Autorise la commune de Saint Fons à construire un garage de huit places pour son service espaces verts ainsi qu'à déposer une demande de permis de construire.

2° - Accorde l'autorisation à la commune de Saint Fons de commencer les travaux dès l'obtention du permis de construire.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,